

MINISTRE DU COMMERCE, DE  
L'INDUSTRIE ET DE L'ARTISANAT

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE BURKINABE DE NORMALISATION, DE LA  
METROLOGIE ET DE LA QUALITE

SECRETARIAT TECHNIQUE DU  
PRIX BURKINABE DE LA QUALITE



**Appel à candidature  
pour le Prix Burkinabè de la Qualité (PBQ)  
5<sup>ème</sup> Edition 2016**

J'ai le plaisir de porter à la connaissance des entreprises nationales que le Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat organise, à travers l'Agence Burkinabè de Normalisation, de la Métrologie et de la Qualité (ABNORM) et l'Association Burkinabè pour le Management de la Qualité (ABMAQ), le Prix Burkinabè de la Qualité (PBQ) - 5<sup>ème</sup> Edition 2016.

Le «Prix Burkinabè de la Qualité (PBQ)» a pour objectif de promouvoir la qualité et la performance des entreprises publiques et privées burkinabè en reconnaissant leur mérite dans le domaine de la qualité. Il vise spécifiquement à :

- inciter les entreprises à s'engager dans une démarche qualité ;
- valoriser les performances qualité et l'image de marque des meilleures entreprises ;
- promouvoir la culture qualité au sein de la population.

En outre, il ouvre l'accès, pour les entreprises primées, au Prix UEMOA de la Qualité et à la compétitivité internationale.

Les critères d'attribution du PBQ sont basés sur les référentiels des normes internationales ISO 9001:2008 (systèmes de management de la qualité) et ISO 9004:2009 (amélioration des performances).

Pour cette cinquième édition, le PBQ met en compétition les entreprises privées et publiques, quelle que soit leur taille ou leur secteur d'activités, qui ont entrepris ou non une démarche qualité, et qui sont ou non certifiées ISO 9001.

La cérémonie officielle de remise des prix est placée sous le haut patronage de son Excellence Monsieur le Premier Ministre à l'occasion des 26<sup>ème</sup> Journées Nationales de la Qualité (JNQ) le 28 juillet 2016.

Aussi, j'invite instamment les entreprises commerciales, industrielles et de prestations de service à s'approprier cette initiative nationale en participant massivement à cette 5<sup>ème</sup> édition du PBQ.

Les dossiers de candidature peuvent être acquis auprès de l'Association Burkinabè pour le Management de la Qualité (ABMAQ) tous les jours et heures ouvrables jusqu'au **15 juin 2016 à 15h30** au plus tard.

Les dossiers dûment remplis doivent être déposés sous pli fermé à l'ABMAQ au plus tard le **24 juin 2016**.

Pour toute information complémentaire, j'invite les entreprises intéressées à prendre contact avec l'Association Burkinabè pour le Management de la Qualité (ABMAQ) qui assure le Secrétariat Technique du PBQ :

- Adresse : 496, Avenue du Président Maurice YAMEOGO
- Site Web : [www.abmaq.bf](http://www.abmaq.bf)
- E-mail : [abmaq@fasonet.bf](mailto:abmaq@fasonet.bf)
- Tél : 25 31 62 40 / Fax : 25 31 62 39

Le Ministre du Commerce,  
de l'Industrie et de l'Artisanat

**Stéphane Wenceslas SANOU**